

Compte-rendu de la Commission de Contrôle à Lille le 24 Mars 2018

Par Monsieur Alain Kumm

Membres présents : Mme Sylvie Rahal (9^e région), MM Alain Kumm (Président de la Section de Contrôle Nationale), Pierre Bonometti (Responsable des lâchers), Thierry Jeanpierre (4^e région), Didier Hervieux (10^e région), Antonio Rodrigues (12^e région), Roger Michaud (14^e région), Patrick Deschamps (15^e région), Jean-Marie Ponchel (21^e région)

M. Alain Kumm, Président de la Commission de contrôle Nationale se présente et demande à chaque participant de le faire à leur tour. Seulement six présidents de Commission de contrôle ont répondu présents à cette réunion.

Cela est un peu décevant pour les organisateurs M. Kumm précise le rôle de la section de contrôle et recensement et nous invite à relire les statuts de la région colombophile.

Il précise que pour postuler au poste de Contrôleur, la FCF met à disposition un formulaire à remplir et demande de fournir un extrait de casier judiciaire, **c'est obligatoire**.

M. Kumm présente le kit de contrôle et explique comment l'utiliser. Quinze contrôles sont effectués par an.

C'est le Président de région qui établit un ordre de mission mais il est possible également que ce soit un président de groupement. Dans tous les cas, il est nécessaire d'informer la FCF.

Lors d'un contrôle, 2 personnes doivent être présentes :

- Le contrôleur accompagné d'un autre contrôleur ou d'un colombophile licencié. Le contrôleur doit présenter sa licence de contrôleur assermenté.

La liste des produits dopant est visible sur le site de la Fédération. Dans tous les cas de figure, il faut se reporter à l'article :

- 20 du règlement intérieur
- 19 des statuts de la région
- 16 des statuts du groupement

Le contrôle doit s'effectuer à la mise en loge : prendre un panier de concours, mettre un drap stérile, fourni dans le kit, dans le panier, y placer les pigeons, prélever ensuite les fientes : 10 g seront déposés dans chacun des 2 flacons stériles qui seront ensuite mis au freezer. Ils porteront le nom de l'amateur, son numéro de licence, la date du concours, la signature du contrôleur et de l'amateur.

Le mode d'emploi, la façon de procéder est disponible sur le site de la Fédération, sous la rubrique : « contrôle dopage et prélèvement ».

Au laboratoire, le contrôle se fera sur au moins 100 points.

En cas de contrôle positif, l'amateur supportera les frais d'analyse de 500 € en cas de contre-expertise.

Des analyses, dans l'avenir, sont envisagées sur une plume de pigeon. Il est important de relire l'article 12 du règlement des concours.

- Contrôle au colombier, il est important de faire vider l'abreuvoir avant l'arrivée des pigeons.
- Contrôle des transports
- Contrôle des matricules des pigeons : concordance des matricules et feuilles de mise en loge.

M. Kumm passe la parole à M. Pierre Bonometti, responsable des lieux de lâcher.

Pour chaque concours, un permis de lâcher est obligatoire. Il est délivré par la FCF.

Un contrôleur sera sur place une heure avant le lâcher. Il est souhaitable, par correction de prévenir le contrôleur la veille de votre venue, éventuellement de l'annulation du concours.

Rôle de l'agent contrôleur de lâcher :

- Il demande les permis de lâcher aux convoyeurs
- Il porte sur les permis de lâcher les numéros des camions
- Il contrôle le nombre de paniers transportés et les inscrits sur les permis
- Il demande les certificats de vaccinations des pigeons transportés
- Il ne prend aucune responsabilité pour le lâcher des pigeons
- Après le lâcher, il constate l'état des lieux
- Si aucune anomalie n'est constatée sur les lieux, il donne un exemplaire de permis aux convoyeurs, sinon il fait un rapport qu'il adresse à la FCF sous 48 heures.

Si un contrôle sanitaire a lieu, il est le seul à sortir les pigeons des paniers et à en faire un inventaire qu'il adressera à la FCF dans les 48 heures. Après avoir inscrit le matricule des pigeons contrôlés qui eux ne participent plus aux concours.

Toujours rester courtois, calme dans vos interventions, vous avez à donner une image de marque de la Fédération Colombophile Française.

L'ordre du jour étant épuisé MM Kumm et Bonometti remercient les contrôleurs qui se sont déplacés et animés cette réunion.